

L'ADEME OUVRE LA SEMAINE EUROPEENNE DE LA MOBILITE DURABLE, UN MOMENT INCONTOURNABLE POUR S'INFORMER ET « BOUGER AUTREMENT »

Du 16 au 22 septembre, l'ADEME organise aux côtés du Ministère du Développement Durable, la Semaine européenne de la mobilité durable. Cette semaine de manifestations ludiques et pédagogiques vient ponctuer le travail mené toute l'année par l'ADEME pour sensibiliser et informer entreprises, collectivités et particuliers sur les enjeux de la mobilité durable. Véritable centre de ressources et d'accompagnement sur la mobilité, l'ADEME tient à disposition de tous, de nombreux outils, études et guides pour s'informer et bouger autrement.

En 2011, de nouveaux outils pour une mobilité durable

- * Plan de déplacements Campus (PDC): un nouveau guide et un nouvel outil d'aide à son élaboration. Le Plan de déplacements Campus est une démarche de développement durable qui aborde de manière globale l'ensemble des déplacements liés à un établissement d'enseignement supérieur. Il propose des mesures concrètes pour rationaliser les déplacements des usagers dans le cadre de leurs trajets domicile/établissement. En partenariat avec l'association Fondaterra et le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD), l'ADEME propose cette année un guide et un outil d'aide à l'élaboration de PDC à destination des établissements. Plus d'informations ici.
- *L'étude « Localisation de l'habitat et pratiques de déplacement » de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT). Financée par l'ADEME dans le cadre du programme de recherche PREDIT, cette étude analyse les conséquences d'une relocalisation de l'habitat depuis la périphérie au centre ville dans les zones urbaines denses. Organisée à Tours, l'étude compare les déplacements de plusieurs familles. Plus d'informations ici.

Les évènements à ne pas manquer cette semaine

- * 20 septembre : « Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent ». L'ADEME, le Ministère du Développement Durable et les Fédérations déploient la démarche de l'engagement volontaire de réduction des émissions de CO2 en direction des Transporteurs routiers de Voyageurs
- * 21 septembre : 5^{ème} Journée nationale du transport public. Avec le soutien du Ministère du Développement Durable et de l'ADEME, cette édition 2011 mettra une fois encore les transports publics à l'honneur. Objectif 2011 : dépasser le record des 37 millions d'usagers atteint l'an dernier! Plus d'informations ici.
- * 22 septembre : TGV Paris Marseille, destination sensibilisation. Le 22 septembre prochain, les voyageurs de deux TGV de la ligne Paris Marseille profiteront d'animations, quizz et jeu concours mis en place par l'association France Nature Environnement, l'ADEME et IDTGV pour découvrir la mobilité durable de manière ludique. Plus d'infos sur le blog IDTGV
- Pour tous ceux qui ne prendront pas le TGV Paris-Marseille ce jour-là, **un jeu concours** est également organisé sur Internet

* 23 septembre : une journée d'étude dédiée aux « nouveaux services à la mobilité » à Lyon. L'ADEME, en collaboration avec le CERTU (le Centre d'études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques), le GART (Groupement des autorités responsables de transport) et le CNFPT (le Centre National de la Fonction Publique Territoriale), présentera des exemples de coopération entre acteurs publics et privés qui ont permis le développement et l'amélioration de l'organisation des transports dans les territoires. Plus d'informations ici.

Plus de renseignements sur la participation de l'ADEME à la Semaine de la mobilité, RDV ici.

Suivez également la Semaine de la mobilité sur Twitter, via le compte @ademe.

Des outils à la disposition de tous

* Des outils utiles à destination du grand public :

- Les comparateurs de déplacements de l'ADEME : l'éco comparateur de l'ADEME pour évaluer l'impact environnemental de vos déplacements selon différents modes de transport <u>ici</u> – aussi disponible sur l'application iPhone « Eco-citoyens » - et la calculette éco déplacements pour mesurer l'impact de vos déplacements quotidiens sur l'environnement et votre budget ici.
- Le blog « Les transports du futur » ici.
- Les guides pratiques de l'ADEME sont accessibles en téléchargement gratuit ici.

* Pour les professionnels, des feuilles de route :

Dans le cadre du programme des Investissements d'avenir et en amont des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) notamment sur les transports et la mobilité, l'ADEME développe des « feuilles de route ». Exercice de prospective, réalisé avec l'appui d'experts de la recherche et de l'industrie, les feuilles de route ont pour but de définir une vision commune du déploiement technologique de solutions innovantes, en tenant compte des contraintes et des enjeux (économiques, sociétaux et environnementaux) du secteur. Sur la mobilité durable, l'ADEME propose :

- La feuille de route stratégique sur les systèmes de mobilité pour les biens et les personnes, disponible ici.
- La feuille de route stratégique sur le système ferroviaire.

Et pour en savoir plus sur l'éco-mobilité

Une trentaine d'exemples partout en France de Plan de Déplacements Entreprises (PDE), de services de location de vélos, d'autopartage, de covoiturage et de transport à la demande... Mais aussi des guides et des brochures sur l'éco-conduite, les Plans de Déplacements Inter-entreprises, les plans d'entreprises, l'éco-mobilité scolaire, les véhicules particuliers...

A découvrir sur www.ademe.fr.

L'ADEME est également le partenaire d'un nouveau magazine dédié aux perspectives de développement et aux enjeux des transports de demain sur LCP-Assemblée nationale, *Transportez-moi !*, diffusé à partir du 16 septembre à 13h.¹

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr

¹ Diffusions suivantes : 17/09 à 10h30&19h15, 18/09 à minuit, 19/09 à 23h30, 20/09 à 13h, 24/09 à 6h30, 28/09 à 21h30, 1/10 à 10h30.